



A qui profite le maintien de Gaza au bord d'une catastrophe humanitaire?

Par [Shir Hever](#)

Mondialisation.ca, 09 mars 2018

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Économie](#), [Histoire](#), [société et culture](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Les Palestiniens de la ville de Rafah au sud de Gaza reçoivent, le 23 janvier 2017, leurs rations mensuelles de nourriture dans un centre de distribution de l'UNRWA. (Abed Rahim Khatib/Flash90)

« La Bande de Gaza est au bord d'une crise humanitaire. » Vous avez déjà entendu ça ? On nous parle de *l'effondrement imminent* à Gaza de l'eau potable, des eaux usées, de la santé et des *installations électriques* depuis l'éclatement de la Seconde Intifada, il y a 18 ans.

Dans leur livre « La Condition de l'État unique », Ariella Azoulay et Adi Ophir essaient de répondre à la question : « Quel est l'intérêt d'Israël à maintenir Gaza au bord de l'effondrement ? »

Leur réponse demeure valable quinze ans plus tard : c'est de maintenir les Palestiniens perpétuellement au point de non retour, donnant ainsi la preuve de la victoire décisive d'Israël. Les Palestiniens ne peuvent pas considérer leurs existences comme une évidence légitime, car Israël peut prendre leurs vies n'importe quand. C'est la base du rapport de domination d'Israël sur les Palestiniens.

Dans leur livre « La Condition de l'État unique », Ariella Azoulay et Adi Ophir essaient de répondre à la question : quel est l'intérêt a d'Israël à maintenir Gaza au bord de l'effondrement ?

Mais si cette réponse est juste, elle n'est pourtant pas suffisante. Il y a aussi une réponse économique: Tant que Gaza demeure au bord de l'effondrement, les donateurs internationaux maintiennent le flux d'argent de l'aide humanitaire. Si la crise prenait fin et si le siège était levé, on peut être presque sûrs que les donateurs internationaux changeraient de type d'aide concentrerait à nouveau leur subsides au développement de l'économie gazaouie (comme cela s'est passé de 1994 à 2000, jusqu'au déclenchement de la Seconde Intifada).

Ce type d'aide entrerait vraisemblablement en concurrence avec certaines branches des sociétés israéliennes et menacerait donc l'économie israélienne. Maintenir Gaza au bord de l'effondrement assujettit l'arrivée de l'argent de l'aide humanitaire internationale exactement là où il sert les intérêts d'Israël.

Compte tenu de la force croissante de *la droite populiste*, qui *représente les Palestiniens* comme des ennemis absolus de l'État d'Israël, nous devons nous demander pourquoi le

gouvernement israélien a refusé la deuxième opportunité qu'il a eue de sortir de la situation « limite » - précipiter une crise humanitaire encore pire et provoquer des décès en masse à Gaza et plus généralement dans les territoires occupés. Malgré sa haine nationale toujours plus profonde envers les Palestiniens, le gouvernement israélien a clairement fait ce qu'il fallait pour prévenir ce genre de scénario, autorisant la livraison d'urgence de médicaments et de machines de désalinisation (financées internationalement) pour empêcher des décès en masse à Gaza. Mais pourquoi ?

En dépit des nombreuses protestations du côté palestinien, les Accords de Paris signés en 1994 constituent toujours le cadre des principaux accords économiques entre Israël et l'Autorité Palestinienne, y compris la Bande de Gaza. Israël contrôle le système douanier et il n'y a donc pas de droits de douane sur les produits importés d'Israël vers les territoires occupés, tandis qu'il y en a sur les produits importés de l'étranger.

Les organisations internationales sont tenues de fournir de l'aide humanitaire de la façon la plus efficace possible. Elles doivent acheter la nourriture la moins chère possible pour aider le plus de gens possible dans les limites de leur budget. Alors que les produits alimentaires sont moins chers en Jordanie et en Egypte, l'importation de nourriture de Jordanie et d'Egypte dans les territoires occupés est taxée. En principe, les taxes vont dans les caisses de l'AP, mais ceci ne préoccupe pas les organisations humanitaires. Au lieu de cela, on leur demande d'acheter aux sociétés israéliennes davantage de produits à distribuer, sauf si le coût de l'importation d'un autre pays, taxes comprises, soit inférieur au prix en Israël.

De plus, les règles de sécurité israéliennes exigent que les organisations humanitaires utilisent les sociétés de transport et les véhicules israéliens, étant donné que les sociétés palestiniennes n'ont pas le droit d'entrer en Israël pour récupérer les marchandises dans les aéroports ou les ports de mer. Encore plus significatif: le fait que les Palestiniens n'ont pas leur propre monnaie ni de banque centrale : l'aide financière doit se faire en nouveaux shekels israéliens. La monnaie étrangère reste à la Banque d'Israël et les banques commerciales israéliennes collectent quantité de frais de service au cours de toutes ces opérations.

En réalité, le gouvernement israélien exporte l'occupation : tant que la communauté internationale souhaite contribuer financièrement à la prévention d'une crise humanitaire à Gaza, les sociétés israéliennes leur fournissent des marchandises et des services et à en recevoir le paiement en devises étrangères.



Des réfugiés palestiniens reçoivent des colis de soutien à un centre de distribution de nourriture des Nations Unies à Rafah au sud de la Bande de Gaza le 21 janvier 2018. (Abed Rahim Khatib/Flash90)

Dans une étude que j'ai conduite pour l'association palestinienne Aid Watch (Observatoire de l'Aide) en 2015, j'ai remarqué la corrélation qui existe entre l'aide internationale d'un côté et le déficit en marchandises et services entre les économies palestinienne et israélienne de l'autre. Pour cette étude, les données venaient de la période 2000-2013. J'ai découvert que quelque 78 % de l'aide fournie aux Palestiniens se retrouvait dans l'économie israélienne. C'est une estimation grossière, bien sûr. Et il faut se souvenir que cela ne représente pas qu'un simple profit net pour les sociétés israéliennes, mais des recettes. Les sociétés israéliennes doivent fournir les marchandises et les services contre cet argent et supporter les coûts de production.

Au vu de ces chiffres, il est aisé de comprendre le fossé qui existe entre les déclarations du gouvernement populiste contre les Palestiniens et les mesures qu'il prend, tranquillement mais systématiquement, pour faire croître l'aide humanitaire internationale envers les Palestiniens. En janvier, au cours d'une réunion d'urgence des pays contributeurs, le ministre de la Coopération Régionale Tzahi Hanegbi a présenté un plan d'un milliard de dollars pour la reconstruction de la Bande de Gaza – financé de l'étranger, bien sûr. Le plan du ministre des Transports Yisrael Katz pour construire *une île artificielle* au large de Gaza suggérait aussi que des bailleurs étrangers supportent aussi une partie du coût de l'occupation, apportant ainsi des devises étrangères dans les caisses israéliennes et empêchant en même temps la situation à Gaza de se détériorer jusqu'au point de non retour.

Le tableau que j'ai présenté ici n'est pas nouveau. C'est évident pour les pays contributeurs, les organisations d'aide internationale, l'armée israélienne et le gouvernement israélien. C'est évident, bien sûr, pour les Palestiniens, qui ont besoin de cette aide mais qui savent aussi qu'elle facilite la tâche de l'occupation pour les autorités israéliennes.

Pourtant, on trouve un autre sérieux problème dans ce tableau. Il présuppose l'existence d'un état qu'on appelle « la limite » de la crise humanitaire et qui génère des discussions sans fin sur le fait de savoir si la situation actuelle constitue une crise ou non. Mais à partir de quand exactement la situation économique de Gaza constitue-t-elle une crise humanitaire ? Combien faut-il de morts avant que le siège soit levé pour éviter d'atteindre ce point au-delà duquel on ne peut mettre fin à la famine de masse, à la maladie et à la désintégration du tissu social ?

L'initiative d'aide récente la plus importante pour dépasser cette situation, c'est *l'initiative de la flottille*. Les flottilles apportent de l'aide aux Palestiniens en coordination avec les demandes spécifiques des résidents de Gaza qui n'ont pas le droit de passer par Kerem Shalom. Sans utiliser des devises israéliennes et sans payer de droits de douane au trésor public israélien, les bateaux tentent d'apporter directement de l'aide sans intermédiaire. Sans surprise, la réponse d'Israël a été violente – en mai 2010, l'armée a tué neuf militants sur le *Mavi Marmara*.

Mais que ferait le gouvernement israélien si les principales organisations d'aide internationale adoptaient un mode d'action similaire pour fournir directement de l'aide aux Palestiniens, sans utiliser les sociétés israéliennes et sans payer de taxes aux autorités israéliennes ? Cette stratégie mettrait en évidence l'intérêt économique qu'a Israël à garder Gaza à « la limite » et obligerait le gouvernement israélien à choisir : prendre un contrôle direct sur la vie des Palestiniens et en assumer le coût, ou permettre aux organisations humanitaires internationales de fournir l'aide aux conditions de leur choix, aidant ainsi les Palestiniens à sortir de la crise.

Ceci n'abrogerait pas la responsabilité d'Israël envers les Palestiniens – qui est définie par le droit international – mais cela éliminerait le stimulant financier qui pousse Israël à maintenir l'occupation et le siège de Gaza.

Shir Hever

Shir Hever est un chercheur en économie et journaliste qui vit à Heidelberg, Allemagne. Son dernier livre, *La Privatisation de la Sécurité Israélienne*, a été publié par Pluto Press en 2017.

Une première version en hébreu de cet article est parue à Local Call. A lire ici.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Shir Hever](#), Mondialisation.ca, 2018

Articles Par : [Shir Hever](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca